

Signatur	CH-BAR#B0#1000/1483#2813#1, p. 92-93 [PDF 95-96]
Transkription	Giorgio Bellini
Datum Transkription	2004
Kontrolle	Hans-Ulrich Schiedt
Datum Kontrolle	23. 3. 2018

Missivenbuch der Korrespondenz des Kriegsministers an Minister, Regierungsstatthalter, Verwaltungskammern, Strassenaufseher und andere Beamte, 8. 1. 1800 – 31. 12. 1800.

[p. 92]

Du 1er Juillet [1800]

Circulaire
mesurer les routes
496.
499.
500.

Aux Chambres Ad: de Berne datée du 30 Juin, 497. Walstetten 498 Oberland, 499. de Zurich 570. et de 500. Thurgovie [es folgen weitere Verwaltungsvermerke:] 561. 570. 588. Oberl 672 Wald 683 Zurich 729.

Le grand Conseil voulant qu'il lui fut présenté un plan de distribution et d'une nouvelle organisation concernant l'entretien des routes; il est donc indispensable que vous fassiez un tableau de tout votre Canton au Modèle ci joint. Je vous observerai qu'il ne doit être que théorique, mis sur le papier seulement, et qu'il n'est point question d'en faire actuellement l'application sur le terrain ni relativement aux Communes. Cependant pour l'établir il est nécessaire de mesurer toutes les grandes routes, qui ne l'ont point été et dont les étendues ne sont point fixées par les bornes miliaries. Je dis les grandes routes, car, toutes celles de traverse et les autres communications entre les communes de l'Interieur ne doivent point être comprises dans ce travail.

Comme les pierres et les piquets qu'on planteroit pour fixer des étendues diverses, pourroient dans les circonstances actuelles être arrachés, il faut faire usage d'une autre Methode que voici: En partant d'un endroit remarquable dans un lieu quelconque, comme par Exemple de point de la ville de (chaque Capitale du Canton), et d'autres objets apparent pour les autres différentes localités, on mesurera de là jusqu'à un autre endroit bien propre à fixer la mesure d'une distance, on le decrira parfaitement dans le journal ou verbal de mesurage et s'il n'y avoit aucune difficulté ou retard à éprouver on ajouteroit d'un coup de crayon un croquis de cet objet. Après cela on recommencera d'ici jusqu'à un autre endroit propre aussi à fixer la borne de cette seconde étendue; et ainsi de suite pour les autres. Le milieu d'un pont, d'un ruisseau, d'un lieu habité, une maison, le centre ou l'angle de l'embranchement d'un chemin de traverse, sont autant d'objets convenables et propres à fixer les extremités de ces étendues. De cette manière on pourra toujours les retrouver dans tous les tems.

Il convient que ces mesures soient fait avec la toise de dix piés de Berne ou au piéd de Zurich, et qu'ils soient portées dans le verbal de mesurage de manière qu'on puisse les addionner aisément, et que leur addion vue d'un coup d'o[e]il, fasse connoitre les distances d'un lieu a un autre, et les étendues sur les quelles on pourroit avoir des opérations à faire. Il faut aussi qu'il y ait une colonne dans la quelle on notera les endroits où sont les mines de graviers.

A fûr et mesure qu'on exécutera ce mesurage, d'autres

[p. 93]

personnes devront s'en servir et travailler à la confection du tableau, en y mettant toute l'équité possible afin d'éviter à l'avenir les plaintes actuelles sur l'inégalité de cette distribution des grandes routes, et sur ce qu'un grand nombre de Communes n'y ont pris jusqu'ici aucune part quoi qu'elles ne soient pas très fort éloignées d'une grande route quelconque.

Il seroit inutile de vous dire Ct: Ad: combien ce travail urgent est pressant. Vous parviendrés aisément à faire mettre une grande celerité dans son exécution en faisant choix pour cela de personnes très actives et propres à la chose: J'espère que vous ferés tout ce qui dependra de vous pour me le remettre le plutôt possible.